Service Public Fédéral FINANCES
DOCUMENTATION PATRIMONIALE

SPF Finances
Exp. : Avenue du Prince de Liège 133 - 5100 Namur

Signé par
AXELLE
DECRUYENAER
E le 26-10-2023

Rue Verboeckhaven 93
1030 Schaerbeek

Attestation de propriété 2023-3664

Madame, Monsieur,

Ci-joint, vous trouverez un document qui vous est destiné.
Vous pourrez également le consulter dans **Myminfin**, sous « Mes documents ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le SPF Finances

GTMGENER
b81b0f5c-7326-4d65-a022-bdcb07291d17

Service Public Fédéral FINANCES
DOCUMENTATION PATRIMONIALE

Exp : Team délivrance d'informations – Bruxelles 3
Av Prince de Liège 133 – B413 – 5100 Namur

Votre courrier du	Votre référence :	Notre référence :	Annexe(s) :
13/10/2023		53bis 2023/ 3664	0

Bruxelles, le jeudi 26 octobre 2023

Concerne : Art. 144 C. Succ. (titre de propriété)

Madame, Monsieur,

La soussignée **Christa Van Wielendaele, Expert Fiscal, du Bureau « Team délivrance d'information – Bruxelles 3 » à 1000 Bruxelles, Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 3955**, déclare, après consultation de la documentation patrimoniale* que **:**

Description du bien : COMMUNE DE SCHAERBEEK – 6e DIVISION
MAISON - R VERBOECKHAVEN 93– cadastrée section D 100 D 2 P0000– pour 01a 90ca

Propriétaire(s) :

Origine de propriété :

Acquisition de la pleine propriété du bien par et par chacun pour ½ en pleine propriété.
En indivision.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,

P.O. Christa Van Wielendaele
Expert fiscal

* L'attention est attirée sur le fait que le Bureau de la Sécurité Juridique délivre les renseignements sur base des données connues et incorporées à ce jour dans la documentation de sorte que ni l'Administration, ni le personnel du bureau qui a traité la demande ne puissent être tenus responsables d'éventuelles lacunes qui apparaîtraient ultérieurement. L'information fournie doit être vérifiée par les personnes qui en font usage ;
La délivrance des renseignements ne déroge pas au principe selon lequel les déclarations de succession et tous autres documents doivent toujours être rédigés en entier sous la complète responsabilité des déclarants

Team Délivrance d'informations de Bruxelles 3 – Axelle Decruyenaere
Av Prince de Liège 133 BP413 – 5100 NAMUR
▪Tél. : +32 (0)2 257 257 57
▪E-mail : rzsj.bureau.bruxelles3@minfin.fed.be

Consultez votre dossier en ligne sur **www.myminfin.be**